

# Les revendications de SUD éducation pour le premier degré



## UNE AUTRE ÉCOLE

- ⇒ **Une école pour toutes et tous**, une place pour chacun et chacune : moins d'élèves par classe !
- ⇒ **Une école publique, laïque et gratuite.**
- ⇒ **Des méthodes et des programmes adaptés**, qui favorisent l'expérimentation, l'esprit critique, la coopération et qui réaffirment la dimension polytechnique et l'importance de tous les enseignements.
- ⇒ **Une évaluation au service des élèves et des personnels**, opposée à toute idée de compétition et de concurrence.
- ⇒ **Une école adaptée aux tout petits et aux toutes petites** : la reconnaissance de la spécificité de l'accueil et de l'encadrement en classes maternelles.
- ⇒ **Une organisation du temps scolaire repensée**, débarrassée du zonage des vacances scolaires, qui prenne en compte les besoins des enfants sur la journée, sur la semaine, mais aussi sur l'année, tout en respectant les statuts des personnels. Un temps de classe différencié et adapté à l'âge des enfants.
- ⇒ **L'égalité sur tout le territoire**, y compris dans les zones prioritaires, rurales et outre-mer...
- ⇒ **Un financement équitable des écoles et du service public d'éducation**, indépendant des inégalités entre les communes. L'abolition du financement public de l'enseignement privé.
- ⇒ **Un droit des élèves à la continuité de l'enseignement** : remplacements systématiques et stables par des personnels titulaires.
- ⇒ **Une école qui lutte contre toutes les formes de discrimination et qui revendique et assure l'égalité filles-garçons.**
- ⇒ **Une prise en charge de la difficulté scolaire par l'éducation nationale sur le temps de classe**, des réseaux d'aide complets et des personnels spécialisés partout.
- ⇒ **Des moyens matériels et humains conséquents** : plusieurs enseignant-es formé-es et du personnel médico-social dans chaque classe si besoin, pour une scolarisation de tou-ttes les élèves dans une dimension inclusive.
- ⇒ **Une organisation du temps scolaire qui permette plus d'adultes que de classes** : 18 heures devant les élèves et 6 heures de concertation.

**Une école égalitaire, émancipatrice, coopérative, publique, laïque et gratuite**

## Les revendications de SUD éducation pour le premier degré



# POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

## NE RESTONS PAS ISOLÉ-ES !

⇒ **Travaillons en équipe !** Nous sommes de plus en plus isolé-es dans nos classes, le travail en équipe est trop souvent mis de côté. Pourtant c'est bien là que l'on doit trouver des solutions à des pratiques managériales néfastes pour les personnels et les élèves.

⇒ **Revendiquons des moyens pour l'école inclusive** : des personnels spécialisés, des formations, du temps de concertation entre les différents professionnels, des réseaux d'aide partout ! L'enseignant-e de demain devra-t-il/elle être seul-e à gérer les difficultés ? Comment ne pas faire le lien entre cette dégradation du métier et la disparition programmée des RASED ?

⇒ **Exigeons le recrutement de médecins et d'infirmier-es scolaires en nombre suffisant.**

## REDONNONS SENS À NOTRE MÉTIER !

⇒ **Du temps pour les équipes** : refusons d'être en permanence dans l'urgence, pour ne pas dire dans le stress imposé par une surcharge administrative et une surveillance accrue des personnels par leur hiérarchie. Réclamons du temps de concertation réel (18 h devant élèves, 6 h de concertation).

⇒ **Privilégions la pédagogie** : luttons contre l'alourdissement des tâches administratives et des mesures de notre ministère (méthodes traditionalistes et vision étriquée de la pédagogie).

⇒ **Dénonçons les économies de moyens, humains et matériels**, facteur de surcharge de travail et de souffrance (mesure très médiatique des classes dédoublées à moyens constants, non-remplacements qui deviennent la norme et banalisation du recours aux contractuel-les).

⇒ **Exigeons une formation initiale réelle !** Le recrutement après la licence et formation de 2 ans rémunérée en tant que fonctionnaire stagiaire.

⇒ **Une formation continue choisie** par les personnels et sur temps de travail.

## RENFORÇONS LE COLLECTIF !

⇒ **Conseil des maîtres et des maîtresses renforcé** : ne restons plus isolé-es dans nos classes ! C'est en équipe que l'on trouve des solutions à l'oppression d'une gestion de plus en plus autoritaire et bureaucratique.

⇒ **Les collègues chargé-es de la direction ne sont pas nos supérieur-es hiérarchiques** : l'exercice de la direction d'école doit se faire dans un cadre collectif dont les modalités sont choisies par l'équipe enseignante.

⇒ **Pour une école démocratique !** Vers la direction collégiale ! La répartition des tâches permet une cohésion, dans une relation de travail horizontale. Le management à la mode libérale n'est pas une fatalité. La démocratie est une réalité qui se passe de hiérarchie.

## DÉNONÇONS LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL !

⇒ **Utilisons les fiches du Registre Santé Sécurité au Travail (RSST) !** Grâce à son action syndicale pour faire connaître et utiliser ces fiches, SUD éducation a permis de rendre visible une partie de la souffrance au travail (coups, agressions verbales, menaces, pressions hiérarchiques, intimidation, infantilisation...).

⇒ **Exigeons une médecine de prévention** par le recrutement massif de médecins de prévention, permettant des visites médicales régulières, comme l'impose la loi !

# Les revendications de SUD éducation pour le premier degré



## CONTRE LA PRÉCARITÉ

L'Éducation nationale recourt massivement aux contrats précaires de droit public (contractuel-les enseignant-es ou agent-es, AESH), de droit privé ou à des personnels sans contrat de travail (services civiques, stagiaires). De plus, nous assistons à une multiplication de statuts différents, avec un élargissement progressif des missions (enseignement, accueil des élèves en situation de handicap, appui éducatif...). Le recours massif à des embauches de contractuel-les pour assurer des missions de service public, comme à la poste ou à l'hôpital, montre une volonté du gouvernement de précariser l'emploi et de supprimer le statut de fonctionnaire.

### LES CONTRACTUEL-LES ENSEIGNANT-ES

**Nous dénonçons** le recours à des contractuel-les enseignant-es pour assurer des missions de service public.  
**Nous revendiquons**

- ⇒ un droit des élèves à la continuité de l'enseignement : remplacements systématiques et stables par des personnels titulaires ;
- ⇒ le recrutement en tant que fonctionnaire stagiaire des personnes sur la liste complémentaire du concours CRPE ;
- ⇒ l'ouverture d'un nombre de postes au concours permettant de subvenir aux besoins réels de l'enseignement et une réduction significative des effectifs par classe ;
- ⇒ une vraie formation des enseignant-es avec deux années de formation rémunérée et une entrée progressive dans le métier.

### LES PERSONNELS AESH (ACCOMPAGNANT LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP)

**Nous revendiquons**

- ⇒ que le temps de concertation (avec les enseignant-es, les parents, les équipes éducatives...) et de préparation soit pris en compte dans le temps de service ;
- ⇒ le droit de pouvoir exercer à temps plein : en finir avec les temps partiels imposés !
- ⇒ une augmentation de salaire ;
- ⇒ que ces contrats donnent lieu à une réelle formation diplômante.

### LES SERVICES CIVIQUES

**Nous dénonçons** le contournement par l'employeur des contraintes déjà maigres qui existent dans le droit public et dans le code du travail (temps de travail, salaire, droits sociaux, droits syndicaux...).

**Nous revendiquons** la création de postes nécessaires dans nos établissements et de réelles formations dans le cadre d'emplois statutaires.

**TITULARISATION DE TOUTES ET TOUS LES PRÉCAIRES, SANS  
CONDITION DE CONCOURS, NI DE NATIONALITÉ !  
À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ET STATUT ÉGAL !**

# NUMÉRICOLE

L'outil numérique doit être utilisé pour le meilleur (la collaboration, le partage, l'ouverture au monde en favorisant les supports, les ressources et logiciels libres) et non le pire (la marchandisation, l'entrée des entreprises dans l'école, le flicage des élèves et des enseignant-es, le remplacement des enseignant-es par des enseignements virtuels en vidéo).

On assiste à une opération de propagande invasive destinée à vendre cette technique énergivore et chronophage au détriment de la santé, du développement et des apprentissages des élèves.

Le LSUN est un outil d'uniformisation et de formatage des pratiques professionnelles qui prive les personnels d'une partie de leur travail et du sens qu'ils et elles y attachent. Il constitue une surcharge de travail (opérations de saisie fastidieuses) et inquiète les personnels quant à la protection des données relatives aux élèves et à l'utilisation dangereuse qui pourrait en être faite par un nombre important d'institutions (police, justice, services sociaux et municipaux).

⇒ **Sud Education exige l'abrogation du LSUN** pour s'opposer au fichage des élèves et défendre la liberté pédagogique des enseignant-es.

⇒ **Dans le primaire et le secondaire, refusons de le renseigner et informons les familles de ses dangers !**

## NON AU FICHAGE DES ÉLÈVES !

Avec l'instauration de Base élèves (devenu ONDE « Outil Numérique pour la Direction d'Ecole), un identifiant unique par élève est attribué dès 3 ans et conservé dans une base de données numériques (RNIE) dans laquelle figurent des données personnelles sur l'enfant et sa famille dont on ignore la destination.

⇒ **SUD Education se bat pour l'abandon de tous les dispositifs de fichage et de contrôle en ligne** : ONDE, Sconet, RNIE, ENT obligatoires, évaluations et résultats numérisés, LSUN, notes mises sur Internet.

⇒ **Nous voulons une éducation critique aux usages du numérique** plutôt qu'une illusoire éducation par le tout numérique. L'école ne doit pas être un lieu où l'on habitue la population, dès le plus jeune âge, à la surveillance, au contrôle et au fichage.

## ABANDON DES E-FORMATIONS ET RETOUR À LA FORMATION EN PRÉSENTIEL

En instaurant le système de formation numérique à distance « M@gistère », le ministère isole les personnels et s'éloigne de l'idée que nous nous faisons d'une formation digne de ce nom.

⇒ **SUD Education exige un retour à la formation continue « en présentiel » et sur le temps de service** afin de réfléchir et travailler en coopération sur des thèmes choisis par les enseignant-es.